

Paris, le 16 juin 2025

## **Petites Villes de Demain : l'APVF salue la prolongation du programme annoncée par le Premier ministre**

L'Association des Petites Villes de France (APVF) que préside Christophe Bouillon, ancien député de Seine-Maritime et Maire de Barentin, et dont le Président délégué est Loïc Hervé, Vice-président du Sénat, **salue l'annonce, à l'issue des Assises des Petites Villes qui se déroulaient à Saint-Rémy-de-Provence, par le Premier ministre François Bayrou, de la prolongation du programme Petites Villes de Demain (PVD).**

**L'APVF rappelle son attachement aux programmes de revitalisation portés par l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires (ANCT), et en particulier au programme Petites Villes de Demain, dont elle est à l'initiative.** L'APVF avait d'ailleurs demandé dans la résolution conclusive de ses Assises, une prolongation du programme : elle a donc été entendue. D'après une enquête de l'APVF, réalisée auprès des maires PVD, **93% d'entre eux appellent à une reconduction du programme.**

Cette prolongation répond à une nécessité. En effet, **la revitalisation des territoires ne se décrète pas, mais doit s'inscrire dans le temps long.** Avec l'essentiel des actions du programme lancée à partir de 2023, la majeure partie des communes du programme n'ont pas pu aller au bout de leur plan d'actions.

C'est avant tout l'apport en ingénierie qui est salué par les élus. 81% des élus interrogés considèrent que **l'apport en ingénierie les a aidés à concevoir leur projet de territoire 90%** d'entre eux **considèrent que les compétences des chefs de projets sont adaptées.** La principale valeur ajoutée du programme réside ainsi dans la présence de chefs de projet auprès des maires pour les accompagner dans leurs projets. **L'APVF sera donc particulièrement vigilante à ce que la prolongation du programme se traduise par une prolongation des contrats de chefs de projet PVD après mars 2026.**

Enfin, les élus des communes lauréates du programme PVD ont souligné que le principal obstacle à la réalisation de leur programme de revitalisation demeurerait des financements insuffisants. Si, **67% d'entre eux ont perçu une plus grande facilité dans l'accès aux financements de droit commun, 65% des élus affirment ne pas avoir réussi à réunir les capacités financières suffisantes.** L'APVF réitère donc sa demande d'un effet « coupe-file » systématique pour l'accès des élus PVD aux financements de droit commun.

**L'APVF fait part de sa disponibilité au gouvernement ainsi qu'à l'ANCT pour continuer à travailler ensemble à l'amélioration de ce programme, au service de la revitalisation de nos territoires.**

**Association des petites villes de France**

« Porter la voix des maires des petites villes »

L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.



[Télécharger l'enquête de l'APVF auprès des maires PVD](#)

[Télécharger la résolution de l'APVF à l'issue des Assises des petites villes de Saint-Rémy-de-Provence](#)

### **Contact Presse**

**André ROBERT**, Délégué général - 01 45 44 00 83 - 06 80 84 27 53 - [arobert@apvf.asso.fr](mailto:arobert@apvf.asso.fr)

**Antoine OLLIVIER**, Conseiller – 01 45 44 63 99 – 06 47 43 02 28 – [aollivier@apvf.asso.fr](mailto:aollivier@apvf.asso.fr)

## **Association des petites villes de France**

*« Porter la voix des maires des petites villes »*

*L'Association des petites villes de France fédère depuis 1990 les petites villes de 2.500 à 25.000 habitants, pour promouvoir leur rôle spécifique dans l'aménagement du territoire. Elle compte aujourd'hui près de 1200 adhérents, présents dans tous les départements de France métropolitaine et d'outre-mer.*

